

Les modalités d'inscription en 3^e cycle Doctorat en architecture et disciplines connexes

Les inscriptions en doctorat se font à partir du mois de septembre et prennent fin mi-décembre. Il est néanmoins indispensable d'engager les démarches en amont, celles-ci, longues, s'organisent en plusieurs étapes, obéissant notamment à un calendrier fixé par [l'Ecole Doctorale 454 Sciences de l'homme, du politique et du territoire](#).

Etape 1 : Trouver un directeur de thèse et un laboratoire d'accueil.

Une démarche d'inscription en doctorat en architecture et disciplines connexes ne peut être engagée qu'après avoir obtenu au préalable l'accord d'un directeur de thèse, membre d'un laboratoire de recherche de l'ENSAG.

Il est conseillé, avant d'entrer en contact avec un directeur de thèse, de rédiger un projet sur la base duquel celui-ci sera à même de se prononcer.

Nos laboratoires d'accueil

• CRESSON : le centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain :

Le CRESSON est l'équipe grenobloise du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (UMR CNRS 1563). Les problématiques du laboratoire se déploient selon 6 lignes d'horizon, comme autant d'enjeux pour s'emparer de façon spécifique des problématiques contemporaines liées à la transformation des sociétés urbaines et de nos milieux de vie :

- SITUER les approches en termes d'ambiance dans le champ des Atmosphere studies
- DÉPLOYER les enjeux politiques de la notion d'ambiance
- SENSIBILISER les transformations socio-écologiques des milieux de vie
- TRACER et CRITIQUER la fabrique architecturale, urbaine et territoriale
- EXPÉRIMENTER les ambiances par l'architecture
- EXPRIMER les mondes perçus

• AE&CC : l'unité "Architecture, Environnement et Cultures Constructives" (LabEx) :

Les domaines de recherche et d'application d'AE&CC sont :

Une ambition commune aux deux équipes de recherche :

Research by design : Recherche par / ancrée dans le projet

Pédagogies innovantes : recherche-action-formation

Recherche et action : Liens entre recherche et action, recherche en action

Pour l'équipe CRAterre :

Axe « Patrimoines » (Mots clés : inventaire, analyse, conservation, valorisation, patrimoine)

Axe « Matériaux » (Mots clés : circularité, habitat, matériaux non conventionnels ; architecture de terre)

Axe « Habitats » (Mots clés : risques ; catastrophes ; conditions de vie ; quartiers urbains précaires)

Pour l'équipe Cultures Constructives :

Axe « Précédents et projets » (Mots clés : précédents, architecture, urbanisme ; théories ; projet ; histoire ; approche écosystémique)

Axe « Transitions et transformations » (Mots clés : spatialisation ; transitions socio-écologiques ; éthique ; histoire des idées)

Axe « Territoire : Construction sociale et matérialité » : (Mots clés : échelles, acteurs, architecture et contextes, territorialisation, aménagement et développement)

L'accueil au sein de l'unité de recherche AE&CC n'est possible que si le / la candidat(e) bénéficie d'un financement à taux plein d'une durée de trois ans.

• MHA : le laboratoire les "Méthodes et Histoire de l'Architecture" :

L'activité du laboratoire porte sur l'analyse critique de l'architecture à travers la caractérisation de ses processus de conception et de fabrication. L'architecture est envisagée dans son contexte spatial, temporel, technique, social, économique et culturel. Nous examinons les méthodes de conception de l'architecture, en contextualisant, dans le temps et dans l'espace, les conditions qui l'ont vu naître.

Notre regard se situe à trois niveaux.

- Sur un plan théorique, nous considérons les processus de conception en analysant les discours, les idées et les théories qui les accompagnent.
- Sur un plan conceptuel et projectuel, nous cherchons à caractériser les outils et les techniques de conception. L'instrumentation est considérée à la fois dans son épaisseur historique et dans son rapport le plus contemporain aux techniques numériques d'information et de communication.
- Sur un plan matériel et physique, nous nous intéressons au patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

Ces trois approches structurent nos axes scientifiques dans une forme de complémentarité et d'enrichissement. Notre démarche se caractérise par une double dynamique qui va d'une recherche fondamentale, à travers l'analyse critique et historique, à une recherche appliquée qui s'intéresse à la compréhension et à la mise au point des outils les plus avancés de la conception et de la fabrication.

Mots clés et thématiques : histoire des idées, théorie(s) de l'architecture, processus de conception, représentation, simulation, modélisation, cartographie, conception numérique, intelligence artificielle.

Pour plus d'information concernant les thématiques de recherche, se référer aux sites des équipes de recherche.

L'ENSAG compte à ce jour 17 enseignants, chercheurs, titulaires d'une Habilitation à Diriger les Recherches (HDR).

Nos directeurs de thèses (Habiletés à Diriger les recherches)

• CRESSON :

- Olivier Balay
- Suzel Bazel
- Cécile Bonicco-Donato
- Marc Breviglieri
- Grégoire Chelkoff (éméritat)
- Frédéric Pousin (éméritat)
- Mathias Rollot
- Nicolas Tixier
- Rachel Thomas

• AE&CC :

- Aysegul Cankat
- Anne Coste
- Romain Lajarge
- Sophie Paviol
- Thierry Joffroy
- Gilles Novarina (émérite)

• MHA :

- Philippe Marin
- Dominique Raynaud

• Autre :

- Olivier Baverel

Etape 2 : Constitution du dossier de dispense si vous n'êtes pas titulaire d'un Master 2 français avec au moins 12/20 à soumettre au conseil scientifique de l'Ecole Doctorale.

Après avoir trouvé un laboratoire d'accueil et obtenu l'accord d'un directeur de thèse, un dossier de demande de dispense de Master 2 français, doit être constitué et soumis au conseil scientifique de l'école doctorale (ED 454), à laquelle l'ENSAG est associée. Ce dossier doit être visé par le directeur de thèse, le directeur du laboratoire de recherche et le directeur de l'ENSAG avant d'être soumis, par l'administration de l'ENSAG, au secrétariat de l'Ecole Doctorale.

Le conseil scientifique de l'ED 454 se réunit une fois par mois en septembre, octobre et novembre, selon un calendrier fixé dès la rentrée universitaire.

Etape 3 : Constitution du dossier d'inscription et modalités d'inscription.

L'inscription en doctorat ne peut se faire qu'après avoir obtenu l'autorisation d'inscription du conseil scientifique de l'ED 454. La session d'inscription s'étend de septembre à décembre. L'ENSAG étant établissement composante de l'Université Grenoble Alpes, tout doctorant au sein d'une des équipes de l'ENSAG est administrativement inscrit à l'Université Grenoble Alpes. Les procédures d'inscription à l'Université de Grenoble vous seront expliquées ultérieurement par la personne chargée de l'accueil des doctorants à l'ENSAG.

.....

Afin de faciliter vos démarches de recherche d'un laboratoire d'accueil et d'un directeur de thèse, veuillez renvoyer le formulaire de candidature complété, par mail, à :

Zakari Bano
Service Recherche
École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble
CS 12636 - 60 avenue de Constantine
38036 GRENOBLE Cedex 2
Tel : 04.76.69.84.70

bano.z@grenoble.archi.fr